



---

**NOTE D'INFORMATIONS  
A L'ATTENTION DES PARENTS  
GARDERIE / CANTINE  
ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023**

Pour cette nouvelle année scolaire 2022/2023, veuillez trouver ci-joint le dossier administratif permettant la fréquentation de notre structure communale de la Garderie et la Cantine. Par ce service est accessible aux élèves des écoles de Trémouilles.

Les documents à remplir et à nous retourner, au plus tôt, sont les suivants :

- FICHE D'INSCRIPTION,
- RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT,
- AUTORISATION PARENTALE et DROIT à L'IMAGE.

Afin de compléter le dossier sanitaire de votre enfant, il vous faut fournir impérativement :

- ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE,
- CARNET DE SANTÉ / pages des vaccins (copies pouvant être faites en mairie).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 65 74 10 76 ou par mail : [mairie-tremouilles@orange.fr](mailto:mairie-tremouilles@orange.fr).

Nous vous remercions d'avance de nous retourner ce dossier complet afin de garantir de bonnes conditions d'accueil par notre équipe communale présente pour un service public de qualité.

Le Maire,

Joël VIDAL